

Assemblée générale de parents

Compte rendu 9 septembre 2024 – 18 h ÉCOLE SACRÉ-COEUR- La Pocatière

SUJET À DISCUTER **DISCUSSION ET ORIENTATION** Madame Sophie Duguay, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes Ouverture de la séance et mot de 1. à 18 h 05. Elle remercie les parents d'être présents pour notre assemblée générale. bienvenue Madame Sophie Duguay, présidente ainsi que Madame Joëlle Hudon, directrice, se présente à tour de rôle. (18 présences : 16 parents). M^{mes} Sophie Duguay, présidente Frédérique Dionne Sophie Chenard Caroline Dubé Karine Lafleur Sara Lambert Martine Lepage Line Lévesque Geneviève Rousseau Marie-Soleil Rivard Joëlle Hudon, directrice Amélie Ouellet Lucie Michaud, secrétaire MM. Richard Boucher Guillaume Dufour Marcel Leclerc Alain Predescu Jephte Cesar Madame Sophie Duguay fait la lecture du projet d'ordre du jour. L'adoption de Lecture et adoption de la proposition 2. l'ordre du jour est proposée par Madame Amélie Ouellet, appuyée par Madame d'ordre du jour Marie-Soleil Rivard. Nomination d'un ou d'une secrétaire Madame Lucie Michaud est nommée secrétaire d'assemblée. 3. d'assemblée

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 11 septembre 2023 et suivis;	Madame Sophie Duguay fait la lecture du procès-verbal. L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Sophie Chenard, appuyée par Madame Line Lévesque. > Les personnes qui proposent ou appuient cette proposition doivent avoir participé à l'assemblée générale du 11 septembre 2023.
5.	Suivis au procès-verbal	> Aucun suivi.
6.	Mot de la direction	 Madame Joëlle Hudon souhaite la bienvenue à tous. Madame Hudon dresse le bilan de la dernière année. Elle aborde les sujets suivants : Le code de vie a été remis aux élèves. Elle souligne qu'il faut s'y référer pour la gestion des comportements et du fonctionnement à l'école. Un document est en préparation concernant le projet éducatif. Il sera remis bientôt. Comme exemple, elle souligne que pour notre école, nous devrons travailler pour augmenter la proportion des élèves se situant entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire de lecture, 4e année du primaire. Cour d'école : Quatre entrées ont été rénovées pendant l'été. Certaines ne sont toujours pas accessibles, car il manque les rampes. Nous devrions les recevoir sous peu. De plus, il y a eu l'ajout d'un terrain synthétique et le retrait du réservoir d'huile. Pour l'été prochain, il est prévu que les travaux faits seront tous les vestiaires des élèves. En août, nous avons eu la surprise d'apprendre que toutes les classes seront repeintes dans la prochaine année. Pour 2024-2025, nous avons 17 groupes – Deux classes de préscolaire 4 ans et deux de 5 ans, deux classes de 1^{re} année, une classe jumelée de 1^{re} et 2^e année, une de 2^e, deux de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e ainsi qu'une classe spéciale. De plus, nous avons huit éducateurs du service de garde pour du soutien à la classe ainsi que six techniciens en éducation spécialisée. 200 élèves sont inscrits au service de garde pour l'année scolaire.

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION
		- Nous sommes également à préparer des documents afin d'aider les nouveaux élèves immigrants qui arrivent à La Pocatière.
		Pour le parascolaire, il y aura du dek hockey, harmonie, hockey sur glace récréatif, soccer, basketball, badminton, volley-ball, baseball
		Trois projets de clinique-école faits par les élèves du Cégep de La Pocatière se tiendront cet automne, dont l'aide aux devoirs, en langage et des œuvres littéraires.
		Le formulaire pour les antécédents judiciaires est à compléter par les parents bénévoles tous les ans.
		Des questions sont posées concernant les collations. Présentement, l'offre des collations est en cohérence avec le code de vie et le service de garde. La proposition d'élargir l'offre des collations a été verbalisée par quelques parents.
7.	Présentation du rapport annuel	Madame Sophie Duguay fait la lecture du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement.
		Madame Duguay souligne qu'il y a eu 5 réunions régulières dans la dernière année. Le rapport reflète le bien-être de tous. Elle souligne également le rôle essentiel d'un CÉ et qu'il est important de travailler ensemble. Nous nous devons d'avoir un environnement positif et dans l'intérêt des élèves. Les membres voient au bon déroulement et des commentaires constructifs sont émis.
		Les sorties à l'extérieur sont approuvées par le CÉ. Le système HOP HOP au service de garde est toujours en rodage.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
8.	Présentation du rapport du comité de parents	Mesdames Amélie Ouellet et Frédérique Dionne font la lecture du rapport annuel 2023-2024 du Comité de parents. Il y a eu 5 réunions. Les sujets discutés sont, entre autres, le calendrier scolaire, la nouvelle école et le transfert des élèves Une formation a été offerte aux parents et ayant pour sujet l'anxiété. Le taux de participation a été très élevé. La première rencontre aura lieu le 1er octobre à Rivière-du-Loup. On souligne que la personne nommée doit faire partie du CÉ.
9.	Présentation des rôles et fonctions du CÉ, de l'OPP et du comité de parents	Madame Sophie Duguay fait la lecture des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents. Madame Joëlle Hudon explique le document <i>Guide pour les parents qui a été</i> remis aux parents au début de la rencontre.
10.	Adoption de la procédure d'élection	Madame Sophie Duguay explique la procédure d'élection. Les gens peuvent se proposer ou proposer quelqu'un d'autre. On note les propositions. En commençant par la personne nommée et on leur demande si elles acceptent. Si la personne accepte et qu'il y a plus de cinq (5) personnes, celles-ci peuvent se présenter et dire pourquoi elles souhaitent faire partie du conseil d'établissement. Cette procédure est acceptée à l'unanimité.
11.	Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs	Madame Joëlle Hudon est proposée à la présidence d'élection. Madame Guillaume Dufour propose la nomination de Madame Martine Lepage et Lucie Michaud comme scrutatrices.
12.	Élection de parents aux postes vacants du conseil d'établissement	Il y a 3 postes à pourvoir d'une durée de 2 ans. L'an passé, ces postes étaient comblés par :

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
		1. Madame Marie-Soleil Rivard 2. Madame Amélie Ouellet 3. Madame Line Lévesque Élection: Monsieur Marcel Leclerc propose Madame Marie-Soleil Rivard. Madame Marie Soleil Rivard propose Madame Amélie Ouellet. Madame Martine Lepage propose Madame Line Lévesque. Mesdames Martine Lepage et Dominique Côté seront substituts pour l'année scolaire 2024-2025. La fermeture des candidatures est proposée par Madame Sophie Chenard et appuyée
1 1	Fermeture des mises en candidature	par Madame Frédérique Dionne. Toutes les personnes proposées acceptent de faire partie du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur. Les autres administratrices faisant partie du CÉ pour la prochaine année sont : Madame Frédérique Dionne Madame Sophie Duguay Monsieur Marcel Leclerc
13.	Élection du représentant au comité de parents et de son substitut.	Madame Amélie Ouellet propose Madame Frédérique Dionne comme représentante du comité de parents. Madame Dionne accepte. Madame Martine Lepage accepte d'être substitut.
14.	Décision de former ou non un OPP (96 LIP)	On souligne que malheureusement, nous ne pourrons avoir un groupe privé de bénévoles sur FB comme l'an passé, ceci fait suite à la Loi sur la confidentialité des données ainsi que la Loi 25. Il est proposé que lors des rencontres de parents, entre autres, il pourrait être souligné que nous à faire une liste de noms des parents intéressés à venir aider les membres de l'OPP pour installer les décorations de l'école pour l'Halloween, Noël, Olympiades Il est mentionné que nous pourrions aussi l'ouvrir aux grands-parents. Des questions sont posées si jamais il n'y a plus d'OPP. Madame Amélie Ouellet propose la continuité de l'OPP pour la prochaine année,

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
		appuyée de Madame Dominique Côté. Mesdames Sophie Duguay et Line Lévesque feront partie du Comité de l'OPP et pourront compter sur l'aide de parents bénévoles pour les diverses activités. Comité d'animation composé des membres de l'OPP, de parents et de titulaires. Madame Audrey Massé Madame Jade Therrien-Sirois Monsieur Maxime Savoie Madame Joëlle Hudon Bilan de l'OPP
		 Madame Sophie Duguay présente le bilan de la dernière année.
15.	Période de questions :	 Monsieur Guillaume Dufour demande si des interventions ont déjà été faites concernant la piscine du Cégep de La Pocatière pour les élèves de 3e année qui avaient quelques cours. Madame Hudon précise qu'il y a eu certaines démarches effectuées par la CSS. Service de garde : la communication est difficile entre parents et éducateur. Des questions sont, également, posées concernant l'interdiction d'entrer chercher son enfant qui n'est toujours pas autorisée – la raison est pour la sécurité – (interdit de contact, vols, parents qui se promènent dans l'école.) Il est suggéré que les éducateurs se présentent lors des rencontres de parents. Il pourrait y avoir une rencontre avec la responsable du service de garde et les parents.
16.	Prix de présence :	Il y a le tirage de 5 prix de présence qui est le remboursement de la facture scolaire pour un élève. Les gagnantes sont : Mme Frédérique Dionne, Mme Sophie Duguay, Mme Line Lévesque, Mme Amélie Ouellet ainsi que M. Jephtar Cesar. Quelques parents désirent remettre leur prix à une famille dans le besoin. Le premier conseil d'établissement aura lieu le 23 septembre prochain à 19 h.
17.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée est proposée par Madame Marie-Soleil Rivard, appuyée de Madame Martine Lepage à 19 h 32.

Joëlle Hudon, directrice